

**PROCÈS-VERBAL DE LA 230<sup>E</sup> RÉUNION RÉGULIÈRE DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CONSEIL DE LA CULTURE DE L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE TENUE LE VENDREDI 29 NOVEMBRE 2019 CHEZ CÉDRIC CORBEIL AU 4816 RANG HULL À ROUYN-NORANDA**

---

**Présences :** Geneviève Béland, Cédric Corbeil, Claude Lacasse, Céline J. Dallaire, Nancy Hardy, Nicole Garceau, Marie-Pier Valiquette et Mathieu Larochelle (par téléphone)

**En observation :** Madeleine Perron, Nancy Ross, Alex Turpin-Kirouac, Josée-Ann Bettey, Valérie Tremblay et Lucie Baillargeon

**Absences :** Ginette Vézina, Audrée Juteau, Johanne Perreault, Amélie Cordeau, Marie-Hélène Lavoie, Julie St-Amour et Caroline Létourneau

---

## **MOT DE BIENVENUE DE LA PRÉSIDENTE**

Geneviève Béland dresse un bilan des actions qu'elle a posées depuis son entrée en fonction en septembre dernier (réunions, entrevues, rencontres, etc.). Elle nous présente aussi les raisons qui ont motivé son désir d'assumer la présidence du CCAT et ses souhaits pour l'avenir de l'organisation et de ses administrateurs.

## **1. DÉCISIONS**

### **D-1 Lecture et adoption de l'ordre du jour**

Sur la proposition de Mathieu Larochelle appuyée par Nancy Hardy et adoptée à l'unanimité, il est résolu :

**C.A.2019-886** *D'adopter l'ordre du jour tel quel.*

### **D-2 Cooptation des nouveaux membres**

Madeleine Perron informe que Lucille Bisson, représentante littérature et conte, et Lyne Gagnon, représentante du Témiscamingue, nous ont transmis leur démission. Les administrateurs prennent acte de ces démissions. Il y a aussi 3 autres postes de vacants.

Sur la proposition de Mathieu Larochelle appuyée par Claude Lacasse et adoptée à l'unanimité, il est résolu :

**C.A.2019-887** *De nommer pour 2019-2020 et 2020-2021 Marie-Pier Valiquette, représentante du Témiscamingue, Amélie Cordeau, représentante des diffuseurs, Caroline Létourneau, représentante des métiers d'art, Marie-Hélène Lavoie, représentante histoire et patrimoine, ainsi que Julie St-Amour, représentante littérature et conte.*

### **D-3 Lecture et approbation du procès-verbal de la réunion tenue le 6 septembre 2019 et du compte rendu du bureau de direction du 23 octobre 2019**

Sur la proposition de Céline J. Dallaire appuyée par Nancy Hardy et adoptée à l'unanimité, il est résolu :

**C.A.2019-888** *D'adopter le procès-verbal de la réunion tenue le 6 septembre 2019 et le compte rendu du bureau de direction du 23 octobre 2019 tels quels.*

#### **Les suivis**

*En C-2 Tournée EPT* : près de 90 personnes ont assisté à l'une ou l'autre des sessions d'information qui se sont tenues dans chacune des MRC. Des représentants politiques étaient présents sur tous les territoires sauf en Abitibi-Ouest.

*Sodec* : Une cinquantaine de personnes ont assisté au laboratoire la Watch organisé par le Festival du cinéma. Un des volets avait pour objectif le maillage entre les scénaristes/réalisateurs et les producteurs. Une cohorte de l'Outaouais a assisté à cette mission.

*Petits bonheurs Abitibi-Témiscamingue* : Nous avons procédé à l'appel d'offres pour des productions destinées aux enfants de 0 à 6 ans. Nous avons obtenu 19 offres de 10 artistes comparativement à 42 offres de 18 artistes en 2018.

Par ailleurs, la Ville de Val-d'Or a accepté que des sommes qu'elle investissait déjà dans les activités Petits bonheurs sur son territoire (30 000 \$) servent d'appariement dans l'entente de développement avec le ministère de la Culture et des Communications. La subvention d'appariement de 30 000 \$ sera versée au CCAT pour qu'il effectue la promotion des activités de tous les partenaires de l'Abitibi-Témiscamingue impliqués dans l'évènement ainsi que pour souligner le 5<sup>e</sup> anniversaire de l'évènement sur notre territoire.

Sur la proposition de Céline J. Dallaire appuyée par Nancy Hardy et adoptée à l'unanimité, il est résolu :

**C.A.2019-889** *De transmettre une motion de remerciement à la Ville de Val-d'Or pour son leadership et son implication exemplaire afin que l'évènement Petits bonheurs se déploie sur tout le territoire de l'Abitibi-Témiscamingue.*

### **D-4 Nomination du 2<sup>e</sup> vice-président**

Sur la proposition de Nicole Garceau appuyée par Cédric Corbeil et adoptée à l'unanimité, il est résolu :

**C.A.2019-890** *De nommer Marie-Pier Valiquette comme 2<sup>e</sup> vice-présidente.*

### **D-5 Adoption des revenus et dépenses au 7 novembre 2019**

Madeleine Perron présente les revenus et dépenses encourus au 7 novembre 2019.

Sur la proposition de Cédric Corbeil appuyée par Nicole Garceau et adoptée à l'unanimité, il est résolu :

**C.A.2019-891** *D'adopter les états financiers au 7 novembre 2019 tels quels.*

## D-5 Finances

Madeleine Perron présente les sommes qui nous ont été confirmées par le ministère de la Culture et des Communications pour l'année 2019-2020 et certaines qui demeurent à confirmer pour 2020-2021 :

	2019-2020	2020-2021
Montant de base	147 960,00 \$	147 960,00 \$
Montant de base-formation	38 250,00 \$	38 250,00 \$
Agent numérque	45 000,00 \$	45 000,00 \$
Bonification formation	54 078,00 \$	(?)54 000,00 \$
Ajout ponctuel	87 880,00 \$	(?)
<b>Total</b>	<b>373 168,00 \$</b>	<b>285 210,00 \$</b>

Une actualisation de nos prévisions budgétaires est nécessaire puisque nous obtenons du MCC, après 7 mois d'opération confirmation d'une somme de 102 168 \$ plus élevée que nos prévisions budgétaires. Un comité formé de Ginette Vézina et de Mathieu Larochelle a soutenu Madeleine Perron dans l'actualisation de nos prévisions budgétaires.

Il est proposé par Claude Lacasse appuyé par Nicole Garceau et adopté à l'unanimité :

**C.A.2019-892** *De modifier la politique de rémunération au point 4.1 et d'accorder au personnel un changement d'échelon après un an de service continu dans la même catégorie d'emploi, et ce, à la date d'entrée en fonction permanente de chaque personne.*

Il est proposé par Claude Lacasse appuyé par Nicole Garceau et adopté à l'unanimité :

**C.A.2019-893** *D'augmenter de 7 % le taux horaire pour chacune des catégories d'emploi.*

Il est proposé par Claude Lacasse appuyé par Nicole Garceau et adopté à l'unanimité :

**C.A.2019-894** *D'appliquer des modifications à la politique de rémunération des résolutions C.A.2019-892 et C.A.2019-893 rétroactivement au 1<sup>er</sup> avril 2019 au personnel du CCAT.*

Il est proposé par Claude Lacasse appuyé par Nicole Garceau et adopté à l'unanimité :

**C.A.2019-895** *De modifier les taux fixés pour le remboursement des frais de déplacement et de séjour comme suit :*

- 0,43 \$ par kilomètre;
- le conducteur qui transporte des passagers obtient un montant de 0,05 \$ par personne jusqu'à concurrence de 0,53 \$ par kilomètre;
- les frais d'hébergement sont remboursés sur présentation de facture, maximum 150 \$;
- les frais de repas sans reçu sont de 12 \$ pour le déjeuner, 15 \$ pour le diner et 30 \$ pour le souper.

Il est proposé par Claude Lacasse appuyé par Nicole Garceau et adopté à l'unanimité :

**C.A.2019-896** *D'actualiser les prévisions budgétaires du CCAT avec des dépenses de 707 771 \$ pour l'année 2019-2020.*

## **D-7 Modification de nom sur la carte de crédit du CCAT**

Sur la proposition de Céline J. Dallaire appuyée par Marie-Pier Valiquette et adoptée à l'unanimité, il est résolu

**C.A.2019-897** de modifier le nom de Ginette Vézina sur la carte de crédit du CCAT pour celui de Geneviève Béland.

## **2. CONSULTATION**

### **C-1 Mécénat placement culture**

Ce programme existant depuis une dizaine d'années permet aux organismes culturels reconnus d'obtenir une subvention d'appariement du ministère de la Culture et des Communications pour des revenus obtenus par des campagnes de levée de fonds. Selon le budget d'opération, les organismes pouvaient obtenir un appariement passant du simple au triple. Ces sommes devaient être placées pendant 10 ans dans une fondation pour être par la suite récupérées.

Dernièrement, des modifications ont été apportées au programme qui diminuent le montant de l'appariement et qui obligent à placer la subvention de contrepartie à perpétuité.

Après discussion, il est convenu que le CCAT signifiera à la ministre de la Culture et des Communications (avec des copies à tous les députés provinciaux de notre région) son inquiétude concernant l'accessibilité de ce programme, les difficultés à solliciter des entreprises lorsque le retour sur l'investissement n'est pas clair et la diminution substantielle de la subvention de contrepartie.

Nous ferons état de cette lettre dans le mémo d'art et nous acheminerons une copie à tous les CRC. Claude Lacasse soutiendra Madeleine Perron dans la rédaction de cette lettre.

### **C-2 Site Web**

Nancy Ross informe qu'elle a effectué un sondage pour connaître les bons et moins bons aspects de notre site Web. Nous lancerons un appel d'offre d'ici deux semaines. Cédric Cobeil et Marie-Pier Corbeil acceptent de faire partie du comité pour la réalisation du site Web du CCAT.

### **C-3 Remise des prix d'excellence en arts et culture 2020**

Valérie Tremblay informe que la remise de prix aura lieu le 6 avril au Théâtre Liliane-Perreault à La Sarre. La discipline à l'honneur est celle de la littérature et du conte. Nicole Garceau et Geneviève Béland se joignent à Sonia Cotten et à Marie-Luce Doré pour former le comité aviseur pour la Remise de prix. Nous célébrerons le 20<sup>e</sup> anniversaire de la Remise de prix. Les membres du conseil d'administration qui ont des suggestions pour souligner cet événement sont invités à les transmettre à Valérie Tremblay.

### **C-4 Rencontre en février**

Les membres de l'exécutif suggèrent de tenir une rencontre de une journée de tous les membres du conseil d'administration pour échanger sur des dossiers plus spécifiques (nom du CCAT, activités pour la relève, etc.). Tous adhèrent à l'idée. Un sondage sera acheminé pour convenir d'une date de rencontre.

### 3. INFORMATION

#### I-1 Points d'information :

- ▣ **Avantage numérique** : Alex Turpin-Kirouac informe que le protocole a été signé avec le Petit Théâtre du Vieux Noranda d'un montant de 32 693 \$ dont 50 % sera versé en 2019-2020 et la balance en 2020-2021. L'objectif est d'organiser des formations sur le numérique pour le milieu culturel, du savoir et des affaires des territoires de l'Abitibi-Témiscamingue, du Nord-du-Québec et du Nord-Est ontarien. Un comité formé de Richard Fortin (North bay) et de Stéphanie Brousseau (Matagami) se charge de structurer cette offre de formation.
  
- ▣ **Projet 3 R** : Alex Turpin-Kirouac informe que la dernière activité du projet 3R a eu lieu. Avec cet exercice, il a été permis de constater que la solution prônée, développer un modèle d'entrée une seule fois par les promoteurs pour qu'elle soit par la suite découvrable et partageable nécessitera quelques préalables. Le rapport final du projet sera déposé d'ici la fin janvier 2020. Nos recherches seront partagées avec d'autres partenaires dont Signé Laval, une plateforme collaborative, qui veut développer un graphe de connaissances du milieu culturel.
  
- ▣ **Formation Abitibi-Témiscamingue** : Lucie Baillargeon informe que jusqu'ici, nous avons tenu 21 activités de formation alors que pour la même période l'an dernier, nous en avons tenu 25. Nous avons annulé 1 formation alors que 2 l'avaient été en 2018. Il y a quelques disciplines pour lesquelles nous n'avons pas organisé de formation. La formule d'escouades existe toujours mais aucune formation de ce type n'a eu lieu cet automne.
  
- ▣ **Grand rendez-vous des CRC** : Les 3 et 4 décembre se tiendra la formation sur la mutualisation que nous co-organisons dans le cadre des GRV avec le CRC des Laurentides. Il y a 65 personnes qui se sont inscrites au sein des 15 équipes des CRC. De notre équipe, tous, sauf Lucie Baillargeon et Lou-Raphaëlle Paul-Allaire, y participeront. Une prestation de l'artiste Anishinabe Rosa Cheezo et une autre du duo de cirque François Bédard et Vanessa Collini aura lieu le 3 décembre.

4. **PROCHAINE RENCONTRE ET CLÔTURE DE LA SÉANCE**

Un sondage sera acheminé pour déterminer la date de la prochaine rencontre. Sur la proposition de Marie-Pier Valiquette appuyée par Nancy Hardy et adoptée à l'unanimité, il est résolu :

**C.A.2019-898** *De lever la séance à 22 h.*



---

Geneviève Béland, présidente

12 janvier 2020

---

Date